

Déclaration liminaire du SE-Unsa

Madame la directrice académique,

Mesdames et Messieurs les membres de cette CAPD,

Cette CAPD va être marquée par un nouveau fonctionnement, voulu et imposé par notre ministère. Il a été mis en place dans la précipitation, sans concertation réelle nationalement avec les syndicats. Nous en avons tous payé le prix.

Tout au long du travail de mise en place de ce nouveau mouvement, nous vous avons interrogé à de multiples reprises, sans résultat parfois, pour cause d'informations manquantes ou partielles de notre ministère. Pire, parfois nous avons des informations que vous n'aviez pas encore. Cela nous a tous obligé à travailler dans un calendrier contraint, fait de reports successifs. Pourtant, un changement, cela devrait s'anticiper, se préparer. Visiblement, le pas de charge est préférable. Dernièrement, nous avons eu vent grâce à l'Unsa Education qu'une note ministérielle incitait à mobiliser les personnels administratifs et techniques le samedi voire le dimanche afin de rendre opérationnel ce nouveau dispositif de gestion du mouvement. Travailler plus pour...gagner plus de fatigue, diminuer son temps personnel. On cherche encore la bienveillance à l'égard de toutes et tous, initialement affiché par notre ministère...

Dès la mise en place de ce mouvement, nous avons exprimé des inquiétudes, des craintes et elles se sont vérifiées jusqu'à présent. La machine a fait son travail de machine. Ses créateurs l'ont voulu punitive à l'égard de ceux qui ne souhaitaient pas n'importe quel poste à titre définitif ou, plus grave, ceux qui n'avaient pas pris la mesure du changement de logique. L'objectif d'avoir plus de collègues à titre définitif est atteint... au prix parfois d'un poste par défaut... Leurs conditions de travail seront sûrement optimales...

Un des autres objectifs affichés de ce mouvement était de permettre la stabilité des postes. Sera-t-il tenu avec un nombre conséquent de poste de TRS ?

Arriverez-vous, comme nous le souhaitons, à ce que la composition de ces postes varie de manière limitée chaque année, afin d'avoir un peu de stabilité dans les équipes enseignantes ?

Et encore, nous avons de la chance car dans d'autres départements, la machine a des défaillances, retardant d'autant les opérations du mouvement.

Par contre, nous constatons que, selon les départements, la dose humaine dans le fonctionnement n'est pas la même. Nous comptons sur votre engagement d'hier, Madame la Directrice Académique, pour que notre département continue à prendre en compte les situations particulières, continue son « travail de dentelle », car derrière les mots, il y a des personnes, des personnels dans l'attente de la bienveillance tant vantée par notre ministre.

Au dernier groupe de travail, Madame la Directrice Académique, vous nous avez dit qu'il était normal que les choses évoluent. C'est inéluctable car rien n'est éternel. Néanmoins, les enseignants aimeraient bien que les évolutions amènent une amélioration, cela s'appelle le progrès. On peut comprendre que l'intérêt du ministère ne va pas toujours dans le sens des personnels, néanmoins, il serait normal qu'une convergence fasse partie des objectifs. Au lieu de cela, notre gouvernement a pour objectif de restreindre le champ d'action des syndicats. Il oublie vite que souvent, le représentant syndical joue le rôle de paratonnerre. Est-il donc sourd au tonnerre qui gronde, souvent annonciateur d'un gros orage ?